

Synthèse des dispositifs fiscaux en faveur de l'investissement locatif

Avantage fiscal	Logement		Marché locatif		Qualité du locataire			Engagement de location		Fiscalité		
	Neuf	Ancien	Plafond de loyer	Plafond de ressources	Possibilité de louer à une personne occupant déjà les locaux	Ascendant / Descendant		Engagement initial	Prorogation de l'engagement	Taux de déduction forfaitaire		Limite d'imputation sur le revenu global
						Possibilité de louer	En suspendant l'avantage fiscal			Jusqu' en 2005	A partir de 2006	
Périssol Déduction au titre de l'amortissement : 10 % les 4 premières années 2 % les 20 années suivantes	X					X		9 ans	2 x 3 ans	6 %	0%	15 300 €
Besson neuf Déduction au titre de l'amortissement : 8 % les 5 premières années 2,5 % les 4, 7 ou 10 années suivantes	X		X	X		Depuis le 9 octobre 2002	Avant le 9 octobre 2002	9 ans	2 x 3 ans	6 %	0%	10 700 €
Robien Déduction au titre de l'amortissement : 8 % les 5 premières années 2,5 % les 4, 7 ou 10 années suivantes	X	réhabilitation	X			X		9 ans	2 x 3 ans	6 %	0%	10 700 €

Rédigé par : Stéphanie ORIOLA
Validé par : Séverine SALINIER

Révisé par :
Validé par :

Réf. doc : FT-ComparatifLoisFiscal_01
Date de la version : 01/02/2006

Date dernière révision :

Avantage fiscal	Logement		Marché locatif		Qualité du locataire			Engagement de location		Fiscalité		
	Neuf	Ancien	Plafond de loyer	Plafond de ressources	Possibilité de louer à une personne occupant déjà les locaux	Ascendant / Descendant		Engagement initial	Prorogation de l'engagement 3 ans sans limitation 3 ans sans limitation	Taux de déduction forfaitaire		Limite d'imputation sur le revenu global
						Possibilité de louer	En suspendant l'avantage fiscal			Jusqu'en 2005	A partir de 2006	
Besson ancien Majoration de la déduction forfaitaire à 40 %		X	X	X			X	6 ans	3 ans sans limitation	40 %	26%	10 700 €
Lienemann Majoration de la déduction forfaitaire à 60 %	X	X	X	X	X			3 ans	3 ans sans limitation	60%	46%	10 700 €